

UNIR L'EUROPE PAR L'EDUCATION

L'éducation aux Droits de l'Homme en Europe

Au cours de l'exercice de ma profession* j'ai ressenti, le besoin de trouver de bases communes à un enseignement social et moral pour des enfants et des jeunes de diverses origines sociales, nationales, ethniques, religieuses ou élevés sans références religieuses. La finalité de cet enseignement est de former de hommes responsables de leurs actes, mais aussi des hommes qui se sentent responsables des autres. Cette responsabilité implique un jugement éclairé et un système de références que les textes relatifs aux Droits de l'Homme pourraient en partie fournir.

Notre recherche dure depuis dix ans. Pour étayer la réflexion j'ai créé un outil qui faisait défaut, à savoir une bibliothèque spécifique d'éducation aux Droits de l'Homme, implantée à Sélestat, dans le bâtiment de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres, selon une structure autonome d'association. Nous sommes à présent une petite association internationale composée surtout d'enseignants, mais aussi de responsables d'associations humanitaires ou périscolaires, ainsi que d'autres personnes intéressées. Le noyau le plus actif, dont la composition ne cesse de se modifier et de s'enrichir de compétences nouvelles, s'efforce de produire des instruments et d'initier des expériences à différents niveaux d'enseignement. À ce jour nous avons organisé 107 expositions, en France et à l'étranger. Nous accueillons des groupes d'enseignants, des étudiants, des représentants d'associations, des classes-découvertes, et nous assurons des interventions dans des écoles, collèges, lycées ainsi que dans des structures de formation initiale et continue de professeurs, instituteurs et éducateurs. Nous rédigeons et publions les bibliographies des plus de 3000 ouvrages et documents généraux et pédagogiques réunis, ainsi que les productions issues de la recherche: textes, jeux, dossiers pédagogiques. Nous réalisons des vidéos et des séries d'affiches accompagnées de questionnaires d'exploration. Le document *L'éducation aux Droits de l'Homme en Europe*, édité en 1990 par la Section Française de l'A.E.D.E. à la suite d'un séminaire européen qu'elle avait organisé, éclaire la première période de cette démarche. Il comporte, outre ma transcription des conférences des juristes européens et autres

* Lucienne SCHMITT, est prof. de Philosophie et de Psychopédagogie, Directrice du Centre de Droits de l'Homme, SELESTAT, FRANCE.



personnalités, une présentation de nos travaux pédagogiques sur les Droits de l'Homme.

Depuis lors, parfois en collaboration avec la très dynamique section allemande de l'A.E.D.E., nous poursuivons cette réflexion. Un nouveau document a ainsi pu être publié par l'A.E.D.E.: *Menschenrechte und soziale Rechte in Europa, eine Handreichung für die europäische Dimension im Unterricht* traduction française, intitulée: *Droits de l'homme et droits sociaux en Europe: suggestions pour l'introduction de la dimension européenne dans l'enseignement*. Pourquoi lier aussi étroitement Droits de l'Homme et éducation européenne? Le fondement des Droits de l'Homme c'est l'affirmation de la dignité de l'homme, c'est l'adhésion à l'impératif moral de Kant nous demandant de traiter l'humanité en soi et dans les autres toujours en même temps comme une fin, jamais comme un simple moyen. C'est ensuite l'obligation faite à chacun de respecter en autrui cette dignité, c'est à dire de lutter contre la tendance naturelle à dominer l'autre, à abuser de sa propre force, à abuser du pouvoir.

L'éducation aux Droits de l'Homme comporte deux aspects. Elle exige d'abord de toucher la *sensibilité* de l'eduqué, et c'est pourquoi il est important de l'entreprendre tôt dans la vie de l'enfant. Aussi travaillons-nous dans cette perspective également dans le domaine de la petite enfance, en milieu scolaire et avec l'Union des associations familiales. Le deuxième aspect est l'acquisition des *connaissances* relatives aux Conventions, Chartes, Pactes qui définissent les droits reconnus. Il importe que ce deuxième aspect soit relié directement à la vie des élèves, des familles, des régions. Mais la base de ce travail reste l'éducation sociale et morale de l'élève, l'initiation à la liberté intérieure que présuppose le choix en fonction de valeurs. L'Europe qui se construit n'est pas, dans son essence, une Europe éthique. Ni les mouvements de repli sur soi, ni les particularismes violents qui s'y développent, ni les mouvements d'extension et d'intégration avec leurs objectifs politiques et économiques ne sont exempts d'arrière-pensées inversant l'impératif kantien, hommes et peuples étant traités parfois comme de simples moyens. C'est pourquoi il est urgent que l'éducation en Europe dépasse le civisme ordinaire où n'existe aucune symétrie des droits, pour intégrer largement la dimension juridique et la dimension éthique dans ses finalités et ses programmes. La famille contemporaine, souvent éphémère, lieu de préférences et de passions, est rarement en mesure de cultiver les sentiments de réciprocité ou d'égale dignité. Le rôle du politique n'est pas, en premier lieu, éthique. Celui des médias pas davantage, qu'on le regrette ou non. Qui peut, sinon l'école, apprendre à chaque enfant le sens des valeurs et l'idée même de la justice et de la responsabilité? Notre groupe de recherche effectue la vérification des tests sur le jugement moral. Les résultats actuels sont consternants. Des élèves âgés de 15 à 17 ans donnent des réponses



correspondant au développement du jugement moral de très jeunes enfants. Demain ils seront adultes, citoyens européens. Les responsables de l'éducation européenne pourraient développer des programmes d'éducation personnelle et sociale incluant de façon systématique et détaillée, pour tous les niveaux, des objectifs et des activités d'éducation à la santé, à la consommation, mais aussi à la prise de conscience et à la connaissance de soi et de l'autre, dans la construction raisonnée et vécue de l'identité et de la différence, et la connaissance des appartenances. Les notions abordées dans les documents qui font partie de notre bibliothèque des Droits de l'Homme peuvent constituer une base indispensable d'accession à «l'humanité».

«L'Europe» pourrait ensuite prendre le relais en cherchant les moyens d'unir ses citoyens par une éducation intégrant l'idéal éthique des déclarations des Droits de l'Homme. Une harmonisation des programmes s'avère indispensable. Par ailleurs il importe de familiariser les élèves avec le pouvoir d'instituer, de produire des lois pour organiser la société. L'élève n'est pas suffisamment rendu attentif au pouvoir créateur qui lui est imparti, à ce qui le rend différent des autres créatures selon Kant que je cite: «toute chose dans la nature obéit à des lois, seul l'homme est capable d'agir selon la représentation des lois». Nous avons conduit plusieurs travaux avec de jeunes enfants pour les aider à acquérir cette compétence, notamment une observation systématique d'une société animale et de différents aspects d'une société humaine. Les nouvelles technologies de l'éducation doivent permettre une plus grande efficacité, une meilleure communication. L'A.E.D.E. se doit de définir les finalités de cette efficacité, afin que l'éducation éthique, l'éducation sociale, ou l'éducation à l'environnement ne restent pas confiées aux initiatives rares qui occultent les carences réelles. Peut-être ne faudrait-il pas accorder une confiance excessive aux libres initiatives des enseignants dans ce domaine. Les Droits de l'Homme doivent faire partie du patrimoine culturel de chaque européen. Les programmes d'enseignement et aussi les programmes de formation d'enseignants en Europe devraient intégrer de façon harmonisée, dans la mesure du possible, les questions de droit et la connaissance des textes des Droits de l'Homme relatifs aux grands problèmes. Je prends comme bref exemple la question du racisme.

Si l'Europe veut être digne du rayonnement de son passé elle ne peut pas renier les apports non européens dans sa propre culture, et il sera intéressant de les faire rechercher. Platon lui-même n'a pas dédaigné le recours au savoir et aux pratiques non européens lorsqu'il cite en exemple, dans *Les Lois*, pour l'apprentissage des nombres, les pratiques très concrètes des Egyptiens. La tolérance ne peut que s'enrichir de la connaissance des apports d'autres cultures qui ont marqué l'Europe à des degrés divers selon les pays. La pensée morale que Socrate, Platon, et d'autres philosophes illustres destinaient à Athènes n'a pas eu les effets immédiats qui auraient dû en résulter. Mais parce qu'elle visait haut, elle est devenue



ΑΝΑΚΟΙΝΩΣΕΙΣ

cofondatrice de la culture de notre continent. Un nouveau défi de l'Europe devrait être celui de la démocratie éthique. Même si «des coalitions négatives» mettent en péril les valeurs de justice, de dignité humaine, de solidarité, les enseignants européens conservent leur devoir d'utopie: celui de croire qu'il n'est pas vain, en cette fin d'un siècle si peu sage, de déployer des efforts pour que la sagesse continue à mûrir dans l'humanité.

Lucienne SCHMITT
 (France)

